


REGLEMENT OFFICIEL 2011 / 2012

Championnat amical organisé par les clubs suivants :

- ✓ **Lorgies Mini cars de Lorgies** (62840 - FR)
- ✓ **Le Mini Bolide Club de Verquigneul** (62113 - FR)
- ✓ **Les démons du modélisme de Vieille Chapelle** (62136 - FR)
- ✓ **Le Mini Racing Club Havré de Mons** (7021 - BE)

Le présent règlement sera appliqué sur toutes les manches du derby Mini-Rc et ne pourra être modifié sans un accord unanime des clubs participants.

Quatre catégories (électriques) seront représentées dans ce championnat :

- 1/18^{ème} piste Standard,
- 1/18^{ème} piste Propulsion.
- 1/18^{ème} TT,
- 1/18^{ème} piste Open.

1. Organisation générale, règles communes aux 4 catégories

- **La course est ouverte à tous pilotes, qu'ils soient licenciés ou non, du Pas-de-Calais ou non,**
- La direction de course composée d'un représentant de chaque club organisateur du derby arbitrera les éventuels litiges. Les sanctions possibles sont le retrait de tours, la suppression de la meilleure manche courue, l'exclusion de la course (ou du championnat) pure et simple en cas de tricherie avérée ou de comportement antisportif (ou troublant le bon déroulement de la course),
- **Transpondeurs : AMB.** Pour les pilotes n'ayant pas de puce personnelle, des puces seront à leur disposition,
- 2 fréquences obligatoires si pas en 2.4G,
- Montant de l'inscription par course : **10 euros** la première, **5 euros les suivantes** (par catégorie, ou par foyer),
- 3 manches de qualifications de 5 minutes au minimum, départ lancé pour les qualifications,
- Le classement des qualifications se fera sur les deux meilleures manches (au nombre tours),
- 3 manches de finales de 8 minutes au minimum,

-
- Le classement des finales se fera aux points sur deux manches,
 - Pour les finales, les 8 premiers pilotes participent à la finale A, les 8 suivants à la finale B, etc (si **un** pilote est seul dans la dernière finale, il intégrera la finale précédente),
 - Ramassage **obligatoire** après chaque manche courue, sous réserve de sanctions.

2. Classement du championnat

- A l'issue de la course chaque pilote marque des points dans les catégories où il s'est engagé,
- Le barème de point est le suivant : 150 pour le premier, 148 pour le deuxième, puis de 1 en 1 soit 147 pour le troisième, 146 pour le quatrième etc...,
- 1 point sera attribué à l'auteur de la pôle position,
- Les manches retenues pour le classement final sont calculées de la façon suivante :
« Nombre de manches totales du championnat – 2 = Nombre de manches retenues »
pour le classement final de celui-ci.

4. Règlement technique 1/18ème TT

- Ouvert à tous les châssis tout-terrain 1/18^{ème}, 2 ou 4 roues motrices, buggy ou truck,
- Empattement 154 à 178mm,
- Hauteur maximum antenne comprise : 280mm,
- Pneus gommes ou mousses,
- Diamètre maximum de l'ensemble **jante + pneu : 60mm**,
- **Jantes et pneus de type 1/10^{ème} interdits**,
- Traitement des pneus inodore autorisé,
- Carrosseries en « Lexan » échelle 1/18ème obligatoires, marques et modèles libres, Aileron arrière additionnel autorisé, ses dimensions ne doivent pas dépasser la largeur de la voiture,
- Pare-chocs en métal interdit, ne doit pas couvrir les roues avant et qui ne détériore pas les autres véhicules concurrents,
- **Aucune vis ne doit dépasser sous le châssis**,
- Electronique des voitures libres, toutes les voitures sans marche arrière seront marquées par un adhésif fluorescent pour faciliter le ramassage.
- Radiocommande utilisée par le pilote libre,
- Accus de propulsion types « Ni-mh » 6 éléments au maximum, ou « Li-Po » « 2 S » au maximum (conformément aux règles d'utilisation décrites au paragraphe 6)
- Moteur libre. **Le choix du moteur est volontairement laissé libre, toutefois la voiture doit être correctement maîtrisée sous peine de sanctions allant jusqu'à l'exclusion.**

5. Règlement technique commun 1/18ème piste

- Ouvert à tous châssis piste 1/18^{ème},
- Empattement 130 à 155mm,
- Hauteur maximum antenne comprise : 280mm,
- Diamètre maximum de l'ensemble jante + pneus : 38mm,
- Pneus gommes ou mousses,
- Traitement des pneus inodore autorisé,

-
- L'ensemble jante + pneus ne doit pas dépasser de la carrosserie,
 - **Aucune vis ne doit dépasser sous le châssis,**
 - Carrosseries en « Lexan » échelle 1/18^{ème} obligatoires, marques et modèles libres*, Aileron arrière additionnel autorisé, ses dimensions ne doivent pas dépasser la largeur de la carrosserie utilisée,
***Carrosseries type « LOLA » interdites (pour les châssis 4 roues motrices)**
 - Pare-choc autorisé, à condition qu'il ne dépasse pas de la voiture et soit réalisé **en matière souple non coupante** qui ne détériore pas les autres véhicules concurrents,
 - Electronique des voitures libres, toutes les voitures sans marche arrière seront marquées par un adhésif fluorescent pour faciliter le ramassage.
 - Radiocommande utilisée par le pilote libre.

5.1. Catégorie 1/18^{ème} Standard

- Accus de propulsion types « Ni-mh » obligatoires avec 5 éléments au maximum,
- Les accus types « Lithium-Polymère » sont interdits,
- Moteur classe 180 serti à charbons ou classe 300 de marque Graupner réf : 3306.
Toute modification du moteur est interdite.

5.2. Catégorie 1/18^{ème} Open

- Accus de propulsion types « Ni-mh » 6 éléments au maximum, ou « Li-Po » « 2 S » au maximum (conformément aux règles d'utilisation décrites au paragraphe 6),
- Moteur libre. **Le choix du moteur est volontairement laissé libre, toutefois la voiture doit être correctement maîtrisée sous peine de sanctions allant jusqu'à l'exclusion.**

5.3. Catégorie 1/18^{ème} Propulsion - type Scalpel - Groupe C

- Accus de propulsion types « Ni-mh » 6 éléments au maximum, ou « Li-Po » « 2 S » au maximum (conformément aux règles d'utilisation décrites au paragraphe 6),
- Moteur libre. **Le choix du moteur est volontairement laissé libre, toutefois la voiture doit être correctement maîtrisée sous peine de sanctions allant jusqu'à l'exclusion.**
- **Si moins de 5 participants, les pilotes rouleront avec les pilotes 1/18^{ème} Standard avec un classement séparé.**

6. Règles d'utilisation des accus « Li-Po »

- Pack en bon état physique,
- Utilisation d'un chargeur spécifique adapté à la charge « Li-Po » avec équilibreur,
- Utilisation d'une **protection contre les accidents de charge OBLIGATOIRE** (exemple : sac de charge),
- Intensité de charge en accord avec les préconisations du fabricant.

Dans tous les cas, le pilote est responsable de son matériel et des dégâts qu'il pourrait occasionner de part son utilisation !

N'oubliez pas : FAIR-PLAY OBLIGATOIRE !!!!